



CHS-CT du 18 septembre 2018

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

fo.044@dgfip.finances.gouv.fr permanences le matins: (02.40.20.76.56 mardi et jeudi – 02 40 74 03 87 lundi et vendredi

Suivi des délibérations votées lors des précédents CHCST

- Caractère confidentiel des dossiers médicaux : concernant le dysfonctionnement à la Douane pouvant remettre en cause le caractère confidentiel de certaines informations médicales, le Président nous informe que, ni le Secrétariat de Bercy, ni la Direction générale des Douanes qu'il a lui-même saisie, n'ont pour le moment réagi. A suivre donc.
- Déménagement des collègues de la Tour de Bretagne (SIIC et SIIF) : bien que la réception des travaux du bâtiment KIBORI soit prévue le 15 octobre 2018, ce n'est que début décembre (sur un week-end¹) que les agents de la DGFIP s'y installeront. En effet, d'autres travaux sont nécessaires pour répondre à leurs attentes, comme notamment la pose de cloisons pour ne pas avoir à travailler en open-space.
- Pour tous les autres sujets, des groupes de travail utilisateurs se mettent en place (règles de vie, sécurité, parkings, restauration, ..). ces sujets seront abordés au Comité Technique central du 2 octobre 2018.

Fermetures des centres médicaux

Le Secrétariat général de Bercy sous couvert de renforcer l'attractivité du réseau de la médecine de prévention dans notre ministère (dans un contexte de pénurie de médecins de prévention), annonce la fermeture de 40 cabinets médicaux dont un en Loire-Atlantique : celui de Cambronne. Sur un site de la DRFiP44 donc. Site qui abrite environ 600 agents (soit + de 20 % des agents Finances du 44). En sachant que ce serait également plus rapidement accessible aux agents su site Versailles et de la DSFiPE.



Ce sujet avait été abordé "à la volée" par le médecin en charge, lors d'un précédent CHSCT mais sans avoir engendré de discussion. Les motivations étaient l'augmentation de la charge de travail des infirmières depuis septembre 2017 en raison de l'arrivée de deux médecins et le départ en retraite de l'une d'entre elles en février dernier.

Pour les personnes en situations de handicap, le recours à Proxitan avait été envisagé (à la place de l'accompagnement par un autre agent proposé par le médecin lui-même).

FO est intervenu pour défendre le maintien du cabinet médical – à minima pour les agents en situation de handicap – arguant de la future dématérialisation du dossier médical notamment.

Enfin, **une nouvelle délibération a été votée à l'unanimité** : "La fermeture du cabinet médical de Nantes Cambronne est incompréhensible au regard du nombre important d'agents dans ce secteur (Cambronne/Versailles) et du nombre d'agents en situation de handicap . Ce site va grossir dans les années à venir du fait de la densification immobilière.

Le CHSCT demande l'annulation de la fermeture du cabinet médical et un engagement de son réaménagement".

INSEE : avis sur la fiche d'impact

relatif à la fermeture de la division FE-EC à compter du 1^{er} septembre 2019

L'AVIS : "Le CHSCT 44 constate l'absence d'estimation précise de la charge de travail notamment sur le 4^e trimestre 2018, ainsi que les ETP correspondants. Ces éléments sont essentiels pour mettre en œuvre une prévention efficace et par conséquent devront être communiqués aux représentants des personnels du CHSCT.

En fonction de cette nouvelle estimation, la direction de l'Insee devra amender et renforcer son plan de prévention.

Dans l'immédiat, le CHSCT 44 préconise :

x une mobilisation particulière des préventeurs (assistant de prévention, médecin de prévention, psychologue du travail), certains agents ayant déjà vu leur poste supprimé par le passé,



1 - Probablement les 8 et 9 décembre : mise en cartons le jeudi/autorisation d'absence le vendredi/ et intégration dans les bureaux le lundi pour installation).

- ✗ un soutien technique et humain ainsi qu'une information précise sur l'action des préventeurs au conseiller de parcours professionnel et aux agents en fonction des difficultés rencontrées,
- ✗ un espace de discussion pour les agents, animé par un préventeur afin de favoriser les échanges, de renforcer ainsi le collectif de travail, et d'avoir une vision globale des difficultés techniques et du ressenti des agents afin de pouvoir adapter le plan de prévention,
- ✗ la création d'un serveur vocal en amont des lignes des agents de la division permettant de rediriger les appels des communes vers le numéro spécial mis en place si leur demande concerne l'électoral,
- ✗ dans l'hypothèse où des agents extérieurs à la division FE-EC viendraient en renfort, une prise en compte réelle de leur absence dans leur service d'origine en ce qui concerne les résultats attendus."

Vote favorable à l'unanimité

DOUANES : fiche d'impact relative à la fermeture du bureau Des Sables d'Olonne

L'argument de l'administration pour la fermeture définitive de ce site est l'application du PSD (Plan stratégique douanier) qui vise à rationaliser les coûts : en l'occurrence, le droit annuel de francisation et de navigation (DAFN) pris en charge par ce site sera, à terme, transféré à Lorient.

Sont concernés par cette fermeture 5 agents, dont le responsable de service. Ils auront 2 ans (soit 4 tours de mutation) pour se trouver une nouvelle affectation, à compter du 18 octobre, date du Comité technique et de la mise en place de la cellule sociale. En sachant qu'ils ne pourront pas bénéficier du protocole signé au nouveau national leur ouvrant des priorités pour une intégration dans les autres services des Finances de Vendée. Ce protocole ne s'applique en effet que lorsqu'il n'y a plus aucun service des Douanes dans le département (comme pour Laval par exemple).

FO a insisté pour que les agents reçoivent une information complète au sujet des dispositifs de détachement dans tout autre ministère ou collectivité pour ceux qui souhaitent rester aux Sables d'Olonne.

Les informations communiquées dans les documents de travail étant insuffisantes à leurs yeux, les représentants des syndicats ont demandé le report du Comité technique et à disposer d'une fiche-IMPACT plus étayée et d'éléments complémentaires sur les risques psycho-sociaux encourus. Cet avis sera transmis au Président du Comité technique.



DOUANES ; création d'un pôle Pilotage de la performance et du contrôle interne au sein de la DI de Bretagne-Pays de la Loire, et impact sur la distribution des surfaces sur le site Mellinet.

L'administration indique que les directions interrégionales étant sous-dimensionnées en matière de contrôle interne, un nouveau pôle est créé.

3 pôles actuels			Pôle futur
BOP-GRH	PLI	Comptable	Pôle de performance Pilotage et contrôle interne (PPCI)
Fonction RH local Contrôle de gestion Formation professionnelle	Pôle logistique et informatique (PLII)	Pôle comptabilité	Pilotage du suivi de performance Suivi du contrôle interne Contrôle de gestion Budget opérationnel de Programme
BOP (contrôle de gestion)			

Un poste d'adjoint interrégional est également créé, adjoint qui viendra rejoindre une équipe de 3 agents.

Ce projet est présenté pour information, l'administration des Douanes considérant qu'il impacte faiblement les conditions de travail de ce service. Ce à quoi, **FO** a rétorqué que 15 autres personnes sont également impactées sans qu'aucun renseignement sur leur future installation ne nous soit communiqué !

FO a souhaité davantage d'informations au plus vite (notamment le nombre de mètres-carré par agent).

- ✗ les chefs de pôles POC et PAE
- ✗ Formation professionnelle : 6
- ✗ Masse : 3
- ✗ Correspondante sociale : 1
- ✗ Assistante de prévention : 1
- ✗ Rédacteur des affaires générales : 1
- ✗ ...(et même) le directeur régional : 1



DOUANES : nouveaux horaires du Bureau de Nantes Atlantique
(pour information)

	Situation actuelle	Situation future
Horaires d'ouverture	Du lundi au vendredi 7H00 - 19H00	Du lundi au vendredi 8H00 - 18H00
Amplitude hebdomadaire	60H00	50H00
Régime de travail des agents	38H30	38H30

INSEE : visites du RFD du 7 décembre 2017

Cette division est un pôle national de gestion du répertoire et fichier démographiques (intégré dans le Service statistique de la Direction Régionale des Pays de la Loire) :

- ✗ la division répertoire assure la gestion de la base des répertoires des personnes physiques (BRPP) et anime les 9 sites BRPP situés dans les directions régionales, dont celui de Nantes.
- ✗ le pôle RFD coordonne aussi les travaux informatiques autour de l'application BRPP : le transfert de sa production fin 2018 a eu un impact sur les conditions de travail des agents (ex : application ouvrant plus tard le matin).

Pendant la visite, les agents ont évoqué des inquiétudes sur la charge de travail liées au projet ELIRE, des problèmes matériels (manque de douchette pour le flashage des courriers par exemple), ...et surtout les tensions qui se sont révélées au moment de la restitution du DUERP.

Une discussion très animée a eu lieu en séance de ce CHSCT où **FO** a pris toute sa place en essayant d'élever le débat et de le replacer dans un contexte qui n'est pas favorable à l'apaisement. En effet, la réalisation du DUERP à l'INSEE laisse à désirer. Il a lieu à l'INSEE en 3 phases:



1. le recueil des risques : agents et assistant de prévention
2. le chef de service + les chefs de division rencontrent l'assistance de prévention pour rédiger les actions
3. une restitution est faite aux agents en présence de l'assistant de préveiiion

Or, à aucune moment les représentants des Personnels ne sont associés à l'élaboration du DUERP-PAP et notamment la cotation des risques t les mesures proposées. Ce qui est pourtant prévu par le [guide méthodologique](#)

Extrait du GUIDE MÉTHODOLOGIQUE :
l'évaluation et la prévention des risques professionnels



L'évaluation des risques et l'identification de propositions de mesures de prévention est réalisée au sein d'un **groupe de travail**. Il se réunit autour du chef de service et de l'assistant et/ou du conseiller de prévention et **associe les représentants des personnels représentatifs au niveau local**, ainsi que les compétences utiles d'ordre organisationnel, technique, juridique et humain (services logistiques, gestionnaires de sites, ressources humaines...).

Ce groupe de travail joue un rôle majeur dans la préparation du DUERP et du PAP :

- ▶ identification des risques que les agents n'ont pas relevés
- ▶ harmonisation des risques collectés
- ▶ évaluation des risques
- ▶ élaboration de mesures de prévention.



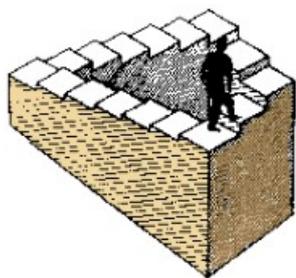
Adopter cette méthode aurait probablement évité ce qui s'est passé au moment de la restitution, avec une perception négative des objectifs du DUERP, remettant en cause la libre expression des agents.

FO a bataillé en séance avec le Directeur. Comme seule réponse, il dit ne "*disposer que de solutions modestes*" et propose un "*coaching*" venu de nulle part ...

Pour **FO**, il y a urgence à prendre des mesures pour que l'ambiance s'améliore et que l'équipe puisse travailler dans un climat serein.

FO a demandé un suivi de ce dossier figure au CHSCT.

Budget et fiches actions



Direction	Nature dépense	Montant
DRFIP	GRASLIN – Désamiantage gaine technique	9 526,42
	Châteaubriant – Réfection escalier extérieur	10 000,00
	Pornic - Réfection escalier extérieur	10 000,00
	Nantes Amendes – Etude acoustique	2 500,00
	Versailles – Passerelle – Porte isol thermique	2 500,00
DOUANES	RI – Escabeaux	1 460,69
	RI – Stores	6 643,69

FO a une nouvelle fois proposé un co-financement pour les actions de la DRFIP44 (quasiment 35 000€ encore lors de cette séance), réexpliquant que cette Direction est celle qui consomme le plus. Pour pouvoir désormais le démontrer en séance car nous avons de forts soupçons depuis longtemps, nous avons à **FO** élaboré un outil sur l'utilisation des crédits des CHSCT. Même si nous voulons bien entendre que la DRFIP44 est celle qui a le plus de sites (une trentaine), cela ne peut pas justifier la différence dans les consommations chaque année ;

- 2016 : 67,69 % du budget pour 49,03 % d'agents,
- 2017 : 69,69 % du budget pour 49,61 % d'agents
- 2018 : 76,13 % de la consommation actuelle du budget du CHSCT (242 951,43€ sur la dotation de 402 555€).

Le Président qui initialement ironisait sur le côté trop comptable de **FO**, s'est finalement étonné de certaines demandes qui n'avaient pas à voir, selon lui, avec le CHSCT... Il a reconnu que les autres administrations manquaient peut-être d'ambitions dans leurs propositions... Il faut dire que la DRFIP44 semble oublier ses obligations d'employeur ...

Registres Santé Sécurité au Travail



DRFIP44	<p>Nantes municipale : le non -remplacement du personnel d'entretien pendant ses congés. La DRFIP44 a répondu qu'elle doit voir ce dossier avec les nouveaux allocataires du marché régional. A suivre.</p> <p>Cambronne : la question d'accessibilité à la restauration pour les agents en situation de handicap est transmise à l'association AURIAC et à la Présidence du CDAS. Même chose concernant l'accessibilité des bâtiments du site. L'assistant de prévention doit rencontrer les agents pour trouver des solutions.</p>
SRE	Chaleur difficilement supportable : la question est transmise au gestionnaire du site. A suivre également.

Fiches de signalement

Deux fiches ont été évoquées qui portent sur des incidents entre collègues que nous ne pouvons pas développer ici.

Prochain CHSCT le 27 septembre 2018 "Spécial amiante" en présence de M. QUERE, le Monsieur "Amiante" à Bercy



**Les représentants
FO en CHSCT 44 :**

**Patricia
DAVID
FO INSEE**

**Chrystelle
TONNELIER
FO DRFIP 44**

**A-Françoise
LOREAU
FO DRFIP44**

**Julie
BILLY
FO SRE**

**Bruno
LORIGNY
FO INSE**